

4ème Montée du Pont BLANCHARD – PLEAUX **Samedi 5 et Dimanche 6 mai 2018**

Déroulement de la manifestation :

Samedi 5 mai 2018 :

- ✓ 15h00 : Accueil des participants et exposition des véhicules dans le centre du village.
Vérifications Administratives et Techniques
- ✓ 18h00 : Pot de l'amitié.
- ✓ 19h30 : Dîner Auvergnat (12€ par personne)

Dimanche 6 mai 2018:

- ✓ 7h30 : Accueil des participants (café, croissant).
- ✓ 8h30 : Briefing conducteurs obligatoire
- ✓ 9h00 : Départ de la 1^{ère} montée.
- ✓ 12h00 : Repas Auvergnat (12€ par personne)
- ✓ 14h00 : Reprise des montées.
- ✓ 18h00 : Fin de la manifestation.

Règlement :

Tous les participants doivent être en mesure de présenter leur permis de conduire, la carte grise, le certificat d'assurance, tous les papiers concernant le véhicule engagé et également un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile de moins d'1 an ou une licence FFSA.

Tous les véhicules participants devront être en parfait état de fonctionnement, notamment en ce qui concerne les éléments de sécurité et avoir un extincteur (minimum 1kg) en cours de validité.

Le port du casque est obligatoire pour tous les pilotes.

Les passagers sont interdits,

Tous les véhicules non-conformes aux règles de sécurité demandées ci-dessus se verront refuser au départ.

Cette montée n'est en aucun cas une course (pas de chronos ni de classement).

Chaque participant montera à son rythme dans le respect du règlement et des drapeaux de sécurité, ainsi que du code de la route lors de la redescente et du retour au parc

Aucun moyen de chronométrage est autorisé (chrono, montre, téléphone).

CONSIGNES à appliquer :

- ✓ Respect de la limitation de vitesse dans la traversée du bourg.
- ✓ Respect de la sécurité des spectateurs.
- ✓ Respect des ordres donnés par les commissaires.
- ✓ Respect de l'environnement (toute intervention mécanique se fera sur une bâche)

❖ **Drapeau jaune = Ralentir**

❖ **Drapeau rouge = Arrêt**

Pour la sécurité de tous, il est recommandé aux participants de s'abstenir de toute absorption de boissons alcoolisées durant la manifestation sous peine d'exclusion immédiate sans remboursement en cas de contrôle positif.

LE FAIT DE S'ENGAGER IMPLIQUE L'ACCEPTATION ENTIÈRE DU PRÉSENT RÈGLEMENT.

Toute l'équipe organisatrice vous souhaite un bon week-end.